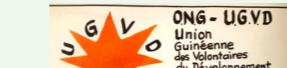


Nous remercions nos partenaires



Contact

EN FRANCE

71, rue Victor Renard
59000 Lille
(+33) 3 20 53 76 76
contact@lepartenariat.org

AU SÉNÉGAL

Quai Oussmane Masseck N'diaye X rue
Potin, Île Nord, Saint-Louis
(+221) 961 46 51
coordination.senegal@lepartenariat.org

AU MAROC

27, rue Palestine - Ville Nouvelle
BP 6139 - 46000 Safi
(+212) 524 629 214

EN GUINÉE

BP 151
Labé
(+224) 624 19 14 14



@lePartenariat.CentreGaia



@PartenariatGaia



Le Partenariat - Centre Gaïa

www.lepartenariat.org



Mars 2023 — Newsletter n°1

Appui à la gouvernance pour l'insertion socio-économique des personnes vulnérables (Agis !)



Projet co-financé par l'Agence Française de Développement

Sénégal — Guinée — Maroc



Édito

Entreprise FAPEL : jeunes en formation dans les métiers de la soudure (Guinée)

Un programme comme *Agis !* est pour nous, au Partenariat, un chemin beaucoup plus long que trois années de financement. C'est d'abord, il y a près de 8 ans, la création à Saint-Louis, du Centre d'insertion Diapalante et le développement de coopération solides avec les nombreux acteurs locaux de l'insertion professionnelle.

Agis ! ne peut pas naître sans une relation de confiance et riche avec les collectivités locales et les représentants locaux des Etats sur le terrain, au Sénégal, en Guinée et au Maroc, et avec les réseaux d'organisations de la société civile. C'est à travers les politiques publiques qu'ils souhaitent mettre en place sur leur territoire, les efforts consentis et l'implication quotidienne, que nous pouvons travailler avec eux à un accompagnement et à la recherche de solutions innovantes et pérennes.

L'enjeu est de taille. De chaque côté de la Méditerranée les vulnérabilités s'accroissent, les victimes s'éloignent de l'emploi, et font face à de nombreux obstacles dans leur réinsertion. Qu'ils aient connu un chômage de longue durée, des problèmes de santé, une éducation empêchée ou des préjugés et un manque d'opportunités, ces publics sont souvent plus difficiles à toucher et à accompagner jusqu'à un emploi digne, durable et leur permettant d'intégrer pleinement la communauté des citoyens. Pour que ce programme soit le plus efficace et innovant, nous nous sommes entourés de nombreux experts venant de 5 pays différents, institutionnels, professionnels ou universitaires, qui nous aiguillent et nous aident dans la mise en place de nos actions.

Merci à eux, aux équipes du Partenariat et à tous nos partenaires qui rendent ce beau programme possible.

Hugo Prod'Homme
Vice-Président

Coordination et Pilotage

Une Unité de Gestion de Projet (UGP) a été mise en place dans chaque pays. Les différentes réunions ont permis de planifier l'ensemble des activités du projet pour les mois à venir. En Guinée, la première réunion de l'UGP a permis de faire émerger la répartition des rôles et territoires d'intervention pour chaque OSC partenaire (UGVD, ADEMEG, ADID, Maison Mère).

Au Sénégal, l'UGP réunit le Partenariat et ses partenaires de mise en œuvre (Diapalanté, ARD de Saint-Louis, ANPEJ, Pôle Emploi du département de Saint-Louis, Mission Locale pour l'emploi et l'entrepreneuriat). Celle-ci se réunit une fois par mois pour suivre les activités, et définir les orientations et les choix opérationnels du programme.

Un Comité Technique Régional de Suivi a été instauré, réunissant tous les 2 à 3 mois l'UGP ainsi que les différents partenaires de l'action aux différentes échelles territoriales, afin de suivre et de valider les choix pris par l'UGP.

Des rencontres avec les ONG partenaires et les acteurs institutionnels

Plusieurs rencontres avec les partenaires ont été effectuées. Les échanges avec les ONG partenaires ont facilité le recueil et le partage de leurs expériences dans le domaine de l'employabilité (projets menés, cibles, stratégies, ressources, parcours et suivi insertion, etc.), d'évoquer le cadrage du projet et d'en présenter les différentes activités. Une réunion d'information avec les partenaires du projet a été organisée en octobre 2022 au Centre d'Initiation et de Perfectionnement dans les métiers de l'Agriculture (CIPA) de Saint-Louis. En Guinée, les enjeux et la méthode d'intervention du projet, ont été présentés aux OSC lors d'un atelier de démarrage ayant permis une meilleure appropriation du projet par celles-ci.

Ces premiers mois ont aussi permis de rencontrer des partenaires institutionnels. En Guinée, ce sont le ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Emploi des Jeunes et ses services décentralisés ainsi que les services décentralisés du ministère de la Promotion féminine, de l'Enfance et des Personnes vulnérables qui ont été rencontrés. Dans le cadre de la mobilisation des institutions, deux rencontres ont eu lieu au Sénégal. L'une à Dakar, dans les locaux du ministère de la Jeunesse où le Partenariat a pu rencontrer le Directeur de la Jeunesse et son adjoint. L'autre avec le ministère de l'Emploi où LP s'est entretenu avec le Directeur de l'Emploi. Ces rencontres institutionnelles ont pour objectif principal d'informer les autorités, de leur présenter le projet et de pouvoir les associer dans la capitalisation.

Un Comité Régional de Développement lancé par le Gouverneur de Saint-Louis

Un Comité Régional de Développement a été mis en place par le gouverneur de Saint-Louis. Cela a permis de nombreux échanges entre les différents acteurs du territoire sur les enjeux liés à la formation et l'insertion professionnelle des jeunes. La volonté d'harmoniser les différentes initiatives du secteur a pu être soulignée par la présentation par l'ARD de la démarche pour la mise en place d'un dispositif territorial commun en faveur de l'emploi et de l'insertion, prévue par le projet *Agis!*.



Mobilisation des expertises

Dans le cadre du projet *Agis!*, les équipes du Partenariat ont pu rencontrer à plusieurs reprises des professionnels d'Impulsions Métropole Sud (IMS), qui accompagne des jeunes de 16 à 25 ans, afin de favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Une convention a été signée avec le Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Education populaire (FONJEP) pour la mobilisation de Volontariat d'échanges et de compétences (VEC). Celui-ci a pour vocation de rapprocher des enjeux de solidarité internationale des structures françaises possédant des compétences particulières. Cette convention permettra de renforcer la collaboration avec IMS tout au long de l'année 2023, dans le but notamment de venir renforcer les équipes et partenaires des deux structures. L'expertise d'IMS dans le domaine de l'emploi appuiera l'élaboration de dispositifs et d'outils d'accompagnement et de suivi des bénéficiaires ainsi que l'animation territoriale de réseaux d'entreprises. Ce partenariat a aussi pour objectif de développer les échanges entre les différents acteurs de l'emploi du Nord et du Sud.

En octobre 2022, s'est tenue la première réunion du Comité d'experts sur la formation et l'insertion socioprofessionnelle. Ce comité est chargé de suivre l'avancée du projet, d'apporter des conseils techniques et stratégiques aux équipes quant à sa mise en œuvre et de contribuer à sa capitalisation.

VOLET OPÉRATIONNEL

- Démarrage des études territoriales liées à la gouvernance et à l'identification des structures d'accompagnement et de formation pour les PV en Guinée et au Sénégal.
- Travail pour l'harmonisation des pratiques des partenaires en Guinée
- Réalisation d'un diagnostic sur les opportunités d'emploi et de développement au sein de la commune de Rosso (Sénégal)
- 150 jeunes sont suivis par le dispositif Diapalanté
- 15 jeunes dont 8 femmes ont été placés en formation
- 19 jeunes placés en stage (maraîchage pédagogique, mécanique automobile, chantiers de construction, etc.)
- 4 jeunes porteurs de projet en agriculture ont été identifiés pour bénéficier d'un appui technique et matériel, dossiers déposés à la Délégation générale à l'Entrepreneuriat Rapide des Femmes et des Jeunes
- 10 dossiers de demande d'insertion déposés au Pôle Emploi
- Accompagnement de 70 jeunes du dispositif Diapalanté en fin de formation vers l'auto-emploi
- Échanges avec le Programme de Formation Ecole-Entreprise (PF2E) dans l'optique de proposer des formations duales aux entreprises

RÉALISATION DES ÉTUDES DIAGNOSTIC

Des études ont été initiées lors de ces premiers mois de mise en œuvre :

Une première étude porte sur les dispositifs de coordination et de pilotage territoriaux de l'employabilité des jeunes et des femmes, et plus particulièrement des personnes vulnérables (PV).

Une deuxième étude est dédiée à l'identification des structures d'accompagnement, de formation et d'insertion professionnelle, agissant auprès des PV.

Une troisième étude sera réalisée au cours du premier semestre 2023 afin d'identifier les principaux métiers et secteurs porteurs, notamment liés aux métiers verts à l'innovation et adaptés aux spécificités locales.